

# Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

# QUESTIONNAIRE EN VUE D'UNE INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE des masseurs-kinésithérapeutes de Meurthe-et-Moselle Année 2023

#### 1. ETAT CIVIL

Civilité 🗌 Madame 🗍 Monsieur		
Nom patronymique (naissance) <sup>01-02</sup>		
		Photo
Nom d'usage <sup>01-03</sup>		d'identité
		d idefinite
Prénom(s)		
Date de naissance//	Département	
Lieu de naissance (Ville, Pays)		
Nationalité : 🗌 Française 🔲 U	IE, préciser <sup>02</sup>	
□н	Hors UE, préciser <sup>02</sup>	
Date d'acquisition de la nationalité frança	•	
01 - Joindre une photocopie d'une pièc	e d'identité en cours de validité	
02 - Joindre une attestation de nationalit 03 - Joindre un acte de mariage	té délivrée par une autorité compétente pour les ressortissants d'un État étranger	
,		
Adresse électronique professionnelle <sup>04</sup>	@	
Choix de votre adresse de correspondanc	e $\square$ adresse personnelle $\square$ adresse professionnelle	
Newsletters CNO 🗌 oui	non Annuaire de l'Ordre	□ oui □ non
N° RPPS individuel º⁵ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐		
U4 - Indiquer opligatoirement une gares:		
	se électronique professionnelle de communication (art. L.4001-2 du CSP) It dès votre première inscription au Tableau de l'Ordre. Ce numéro reste inchangé durant toute votr	e carrière professionnelle.
		e carrière professionnelle.
05 - Le n° RPPS est attribué définitivemen	nt dès votre première inscription au Tableau de l'Ordre. Ce numéro reste inchangé durant toute votr	e carrière professionnelle.
05 - Le n° RPPS est attribué définitivemen	nt dès votre première inscription au Tableau de l'Ordre. Ce numéro reste inchangé durant toute votr	e carrière professionnelle.
N° URSSAF %  Photocopie de la dernière attestatio	nt dès votre première inscription au Tableau de l'Ordre. Ce numéro reste inchangé durant toute votr	
N° URSSAF %  O6 - Photocopie de la dernière attestatio  Adresse domicile privé <sup>07</sup> (cette adresse es	nt dès votre première inscription au Tableau de l'Ordre. Ce numéro reste inchangé durant toute votr on d'URSSAF (pour les libéraux)	é inscrit au Tableau)
N° URSSAF %  O6 - Photocopie de la dernière attestatio  Adresse domicile privé <sup>07</sup> (cette adresse es	on d'URSSAF (pour les libéraux)  st retenue pour le masseur-kinésithérapeute libéral remplaçant et retrait	é inscrit au Tableau)
N° URSSAF % No ursse de la dernière attestation  Adresse domicile privé (cette adresse et N° de voie Type	on d'URSSAF (pour les libéraux)  st retenue pour le masseur-kinésithérapeute libéral remplaçant et retrait	é inscrit au Tableau)
N° URSSAF % Note that the second seco	on d'URSSAF (pour les libéraux)  st retenue pour le masseur-kinésithérapeute libéral remplaçant et retrait e et nom de voie  Ville	é inscrit au Tableau)
N° URSSAF 06 Photocopie de la dernière attestation  Adresse domicile privé 07 (cette adresse et N° de voie Type  Complément d'adresse  Code postal	on d'URSSAF (pour les libéraux)  st retenue pour le masseur-kinésithérapeute libéral remplaçant et retrait e et nom de voie  Ville	é inscrit au Tableau)
N° URSSAF 06 06 - Photocopie de la dernière attestation  Adresse domicile privé 07 (cette adresse et N° de voie Type Complément d'adresse Code postal Pays Téléphone personnel (fixe) Teléphone personnel (fixe)	on d'URSSAF (pour les libéraux)  st retenue pour le masseur-kinésithérapeute libéral remplaçant et retrait e et nom de voie  Ville	é inscrit au Tableau)
N° URSSAF 06 06 - Photocopie de la dernière attestation  Adresse domicile privé 07 (cette adresse est no de voie Type Complément d'adresse Type Code postal Pays Téléphone personnel (fixe) 07 - Joindre un justificatif de domicile à service de la dernière attestation de la der	on d'URSSAF (pour les libéraux)  st retenue pour le masseur-kinésithérapeute libéral remplaçant et retrait e et nom de voie  Ville  Téléphone personnel (mobile)  votre nom et de moins de 3 mois (facture électricité, gaz, téléphone fixe ou portable)	é inscrit au Tableau)
N° URSSAF 06  O6 - Photocopie de la dernière attestation  Adresse domicile privé 07 (cette adresse et N° de voie Type  Complément d'adresse  Code postal Pays  Téléphone personnel (fixe)   07 - Joindre un justificatif de domicile à des données ci- dessous sont facultatives de la dernière attestation   10 miles de l	tit dès votre première inscription au Tableau de l'Ordre. Ce numéro reste inchangé durant toute votre première inscription au Tableau de l'Ordre. Ce numéro reste inchangé durant toute votre non d'URSSAF (pour les libéraux)  st retenue pour le masseur-kinésithérapeute libéral remplaçant et retrait e et nom de voie  Ville  Téléphone personnel (mobile)  votre nom et de moins de 3 mois (facture électricité, gaz, téléphone fixe ou portable)  et peuvent être destinées à l'entraide prévue par l'article L.4321-14 du 0	é inscrit au Tableau)  Code de la santé publique.
N° URSSAF 06  O6 - Photocopie de la dernière attestation  Adresse domicile privé 07 (cette adresse est N° de voie Type  Complément d'adresse Type  Code postal Pays  Téléphone personnel (fixe)   1	tit dès votre première inscription au Tableau de l'Ordre. Ce numéro reste inchangé durant toute votre de diversant (pour les libéraux)  st retenue pour le masseur-kinésithérapeute libéral remplaçant et retrait e et nom de voie  Ville  Téléphone personnel (mobile)  votre nom et de moins de 3 mois (facture électricité, gaz, téléphone fixe ou portable)  et peuvent être destinées à l'entraide prévue par l'article L.4321-14 du (compare le par l'art	é inscrit au Tableau)  Code de la santé publique.
N° URSSAF 06  O6 - Photocopie de la dernière attestation  Adresse domicile privé 07 (cette adresse est N° de voie Type  Complément d'adresse Type  Code postal Pays  Téléphone personnel (fixe)   1	tit dès votre première inscription au Tableau de l'Ordre. Ce numéro reste inchangé durant toute votre première inscription au Tableau de l'Ordre. Ce numéro reste inchangé durant toute votre non d'URSSAF (pour les libéraux)  st retenue pour le masseur-kinésithérapeute libéral remplaçant et retrait e et nom de voie  Ville  Téléphone personnel (mobile)  votre nom et de moins de 3 mois (facture électricité, gaz, téléphone fixe ou portable)  et peuvent être destinées à l'entraide prévue par l'article L.4321-14 du 0	é inscrit au Tableau)  Code de la santé publique.
N° URSSAF 06  O6 - Photocopie de la dernière attestation  Adresse domicile privé 07 (cette adresse est N° de voie Type  Complément d'adresse Type  Code postal Pays  Téléphone personnel (fixe)   1	tit dès votre première inscription au Tableau de l'Ordre. Ce numéro reste inchangé durant toute votre de diversant (pour les libéraux)  st retenue pour le masseur-kinésithérapeute libéral remplaçant et retrait e et nom de voie  Ville  Téléphone personnel (mobile)  votre nom et de moins de 3 mois (facture électricité, gaz, téléphone fixe ou portable)  et peuvent être destinées à l'entraide prévue par l'article L.4321-14 du (compare le par l'art	é inscrit au Tableau)  Code de la santé publique.
N° URSSAF 06  O6 - Photocopie de la dernière attestation  Adresse domicile privé 07 (cette adresse et N° de voie	ti dès votre première inscription au Tableau de l'Ordre. Ce numéro reste inchangé durant toute votre de de l'Ordre. Ce numéro reste inchangé durant toute votre on d'URSSAF (pour les libéraux)  st retenue pour le masseur-kinésithérapeute libéral remplaçant et retrait e et nom de voie  Ville  Téléphone personnel (mobile)  votre nom et de moins de 3 mois (facture électricité, gaz, téléphone fixe ou portable)  et peuvent être destinées à l'entraide prévue par l'article L.4321-14 du (compare de la concubin de la con	é inscrit au Tableau)  Code de la santé publique.  e)
N° URSSAF 06  O6 - Photocopie de la dernière attestation  Adresse domicile privé 07 (cette adresse et N° de voie	ti dès votre première inscription au Tableau de l'Ordre. Ce numéro reste inchangé durant toute votre pour les libéraux)  st retenue pour le masseur-kinésithérapeute libéral remplaçant et retrait e et nom de voie  Ville  Téléphone personnel (mobile)  votre nom et de moins de 3 mois (facture électricité, gaz, téléphone fixe ou portable)  et peuvent être destinées à l'entraide prévue par l'article L.4321-14 du (  veuf(ve)   divorcé(e)   concubin(e)   pacsé(  né(e) le // à	é inscrit au Tableau)  Code de la santé publique.  e)  gue gue gue

## 2. Titre de la profession de Masseur-Kinésithérapeute - diplômes, titres et grades accessoire

Merci de compléter les éléments ci-dessous selon la provenance de votre diplôme de kinésithérapie et selon les autres diplômes et formations obtenus.

Département	Libellé du diplôme <sup>08</sup>	
Numéro du diplôme   Date d'obtention       Délivré par la DRISCS   Date de délivrance        01 - 1-Jointie une photocopie de votre diplôme d'État, ou le cas échéant, de votre aftention provisaire de résuste défivrée par le prétet de région  2.2. DIPLOME D'ETAT ISSU DE L'UNION EUROPEENNE (UE)  Libellé du diplôme   Date d'obtention       Université - Ecole UE**-10  Ville   Pays       Pays       Numéro du diplôme   Date d'obtention           Délivrée par la DREETS de	FMK (École)	Ville
Délivré par la DRISCS Date de délivrance    1	Département	Date de l'attestation provisoire//
2. DIPLOME D'ETAT ISSU DE L'UNION EUROPEENNE (UE)  Libellé du diplôme  Université - Ecole UE®-10  Ville Pays  Numéro du diplôme Date d'obtention / / Delivrée par la DREETS de  0° - Joindre une outorisation d'exercice délèvrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)  10 - Joindre une photocopie de votre diplôme ut (ent. M112-1 du CSP)  3. DIPLOME HORS UNION EUROPEENNE  Université - École hors UE®-10-11  Ville Pays  Université - École hors UE®-10-11  Université - École hors UE®-10-11  Ville Pays  Université - École hors UE®-10-11  Ville Pays  Numéro du diplôme Date d'état Français (obligatoire) OUI NON  IFMK (École) Ville Département  Date d'obtention / / Delivrée par la DREETS  Date de d'obtention / / Delivrée par la DREETS  Date de d'obtention / / / Delivrée par la DREETS  Date de d'obtention / / / / / / / / / / / / / / / / / / /	Numéro du diplôme	Date d'obtention//
Libellé du diplôme Université - Ecole UE9-10 Ville Pays Numéro du diplôme Date d'obtention / / Delivrée par la DREETS de OUI NON Date de délivrance / / Délivrée par la DREETS de OUI NON Date de délivrance / / Délivrée par la DREETS de OUI NON Date de délivrance / / Delivrée par la DREETS de OUI NON Date de délivrance / / Delivrée par la DREETS de OUI NON Date de délivrance / / Delivrée par la DREETS de OUI NON Date de délivrance / / Delivrée par la DREETS de OUI NON Date de délivrance / / Delivrée par la DREETS de OUI NON DATE de la toute de la solidarité (Delivrée par la DREETS de OUI NON DATE (Delivrée par la DREETS de OUI NON DATE (Delivrée par la DREETS OUI NON DE OUI NON DATE (DELIVRANCE) DATE (DELIV	Délivré par la DRJSCS	Date de délivrance//
Libellé du diplôme  Université - Ecole UE <sup>07-10</sup> Ville Pays  Numéro du diplôme Date d'obtention / /  Autorisation d'exercice <sup>11</sup> OUI NON Date de délivrance / /  Délivrée par la DREETS de  09- Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité) 10- Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité) 11- Joindre, le cas échéant, une copie de la traduction de ce diplôme UE (art. 84112-1 du CSP)  3.3. DIPLOME HORS UNION EUROPEENNE  Université - École hors UE <sup>69-10-11</sup> Ville Pays  Numéro du diplôme Pays  Numéro du diplôme Date d'ôbtention / /  Diplôme d'État Français (obligatoire) OUI NON  IFMK (École) Ville Département  Date de l'attestation provisoire / /  Numéro du diplôme français  Date de délivrance / /  Délivré par la DREETS Date de délivrance / /  09- Joindre une photocopie de voire diplôme UE (art. 84112-1 du CSP)  10- Joindre une photocopie de voire diplôme UE (art. 84112-1 du CSP)  4.1. AUTRE (S) DIPLOME(S), TITRE(S), GRADE(S) PROFESSIONNEL(S) ET/OU UNIVERSITAIRE(S)  Libellé du diplôme 12  Libellé du diplôme 12	08 Joindre une photocopie de votre diplôme d'État, ou le cas échéan	nt, de votre attestation provisoire de réussite délivrée par le préfet de région
Université – Ecole UE® 10 Ville Pays	.2. DIPLOME D'ETAT ISSU DE L'UNION EUROPEENNE (	(UE)
Université – Ecole UE® 10 Ville Pays	Libellé du diplôme	
Numéro du diplôme   Date d'obtention   /   Autorisation d'exercice <sup>11</sup>   OUI   NON   Date de délivrance   /   Délivrée par la DREETS de   OP   Joinde une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)	Université – Ecole UE <sup>09-10</sup>	
Numéro du diplôme   Date d'obtention   /    Autorisation d'exercice¹¹   OUI   NON   Date de délivrance   /    Délivrée par la DREETS de   OP   Joinde une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)  19	Ville	Pays
Délivrée par la DREETS de  0° - Joindre une autoritation d'exercice délivrée par la DREETS (au par le ministère de l'Emploi et de la solidarité) 10 - Joindre une photocopie de votre diplôme UE (art. R4112-1 du CSP) 11 - Joindre, le cas échéant, une copie de la traduction de ce diplôme UE (art. R4112-1 du CSP)  3.3. DIPLOME HORS UNION EUROPEENNE  Université – École hors UE®9-10-11  Ville Pays  Numéro du diplôme Date d'obtention / / Diplôme d'État Français (obligatoire) OUI NON  IFMK (École) Ville Département  Date de l'attestation provisoire / / Numéro du diplôme français  Date de délivrance / /  Délivré par la DREETS Date de délivrance / /  0° - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité) 10 - Joindre une putorisation d'exercice de li traduction de ce diplôme UE (art. R4112-1 du CSP)  4.4. AUTRE(S) DIPLOME(S), TITRE(S), GRADE(S) PROFESSIONNEL(S) ET/OU UNIVERSITAIRE(S)  4.1. AUTRE DIPLOME :  Exemple : cadre de santé, DIJ, Licence, Master, Doctarat qui devront être reconnus par le Conseil national de l'Ordre - art. R.4321-122 du CSP (Consultez arterier les diplôme UE (art. R412-1 du CSP) curbellé du diplôme "2		
0° - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité) 10 - Joindre une photocopie de votre diplôme UE (art. R4112-1 du CSP)  11 - Joindre, le cas échéant, une copie de la traduction de ce diplôme UE (art. R4112-1 du CSP)  12 - Joindre, le cas échéant, une copie de la traduction de ce diplôme UE (art. R4112-1 du CSP)  13 - DIPLOME HORS UNION EUROPEENNE  Université – École hors UE <sup>09-10-11</sup> Ville Pays  Numéro du diplôme Date d'obtention / / Diplôme d'État Français (obligatoire) OUI NON  IFMK (École) Ville Département  Date de l'attestation provisoire / / / Numéro du diplôme français  Date de l'attestation provisoire / / / Numéro du diplôme français  Date de délivrance / / Delivré par la DREETS  Date de délivrance / / Date de délivrance / / Individue une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)  10 - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)  10 - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)  10 - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)  10 - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)  10 - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)  10 - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)  10 - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)  10 - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)  10 - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)  10 - Joindre une autorisation d'exercice déliv	Autorisation d'exercice <sup>11</sup> OUI NON	Date de délivrance/
0° - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité) 10 - Joindre une photocopie de votre diplôme UE (art. R4112-1 du CSP)  11 - Joindre, le cas échéant, une copie de la traduction de ce diplôme UE (art. R4112-1 du CSP)  12 - Joindre, le cas échéant, une copie de la traduction de ce diplôme UE (art. R4112-1 du CSP)  13 - DIPLOME HORS UNION EUROPEENNE  Université – École hors UE <sup>09-10-11</sup> Ville Pays  Numéro du diplôme Date d'obtention / / Diplôme d'État Français (obligatoire) OUI NON  IFMK (École) Ville Département  Date de l'attestation provisoire / / / Numéro du diplôme français  Date de l'attestation provisoire / / / Numéro du diplôme français  Date de délivrance / / Delivré par la DREETS  Date de délivrance / / Date de délivrance / / Individue une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)  10 - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)  10 - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)  10 - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)  10 - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)  10 - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)  10 - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)  10 - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)  10 - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)  10 - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)  10 - Joindre une autorisation d'exercice déliv	Délivrée par la DREETS de	
Ville		ue (dr. K4112-1 du Car)
Numéro du diplôme   Date d'obtention   /   Diplôme d'État Français (obligatoire)   OUI   NON    IFMK (École)   Ville   Département   Date de l'attestation provisoire   /     Numéro du diplôme français   Date d'obtention   /   Délivré par la DREETS   Date de délivrance   /    09 - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité)   10 - Joindre une photocopie de votre diplôme UE (art. R4112-1 du CSP)   11 - Joindre, le cas échéant, une copie de la traduction de ce diplôme UE (art. R4112-1 du CSP)  A.A. AUTRE(S) DIPLOME(S), TITRE(S), GRADE(S) PROFESSIONNEL(S) ET/OU UNIVERSITAIRE(S)  A.1. AUTRE DIPLOME :  Exemple : cadre de santé, DIU, Licence, Master, Doctorat qui devront être reconnus par le Conseil national de l'Ordre - art. R.4321-122 du CSP (Consultez ordremk, friordre (les-diplômes-universitaires!). Libellé du diplôme 12		
Diplôme d'État Français (obligatoire)   OUI   NON    IFMK (École)   Ville   Département    Date de l'attestation provisoire   /	Université – École hors UE <sup>09-10-11</sup>	
IFMK (École) Ville Département  Date de l'attestation provisoire /	Université – École hors UE <sup>09-10-11</sup> Ville	Pays
Date de l'attestation provisoire    Numéro du diplôme français   Date d'obtention	Université – École hors UE <sup>09-10-11</sup> Ville  Numéro du diplôme	Pays
Numéro du diplôme français	Université – École hors UE <sup>09-10-11</sup> Ville  Numéro du diplôme  Diplôme d'État Français (obligatoire)	Pays
Délivré par la DREETS  Date de délivrance  09 - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité) 10 - Joindre une photocopie de votre diplôme UE (art. R4112-1 du CSP) 11 - Joindre, le cas échéant, une copie de la traduction de ce diplôme UE (art. R4112-1 du CSP)  2.4. AUTRE(S) DIPLOME(S), TITRE(S), GRADE(S) PROFESSIONNEL(S) ET/OU UNIVERSITAIRE(S)  4.1. AUTRE DIPLOME:  Exemple : cadre de santé, DIU, Licence, Master, Doctorat qui devront être reconnus par le Conseil national de l'Ordre - art. R.4321-122 du CSP (Consultez ordremk.fr/ordre/les-diplômes-universitaires/).  Libellé du diplôme 12	Université – École hors UE <sup>09-10-11</sup> Ville  Numéro du diplôme  Diplôme d'État Français (obligatoire)	Pays
09 - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le ministère de l'Emploi et de la solidarité) 10 - Joindre une photocopie de votre diplôme UE (art. R4112-1 du CSP) 11 - Joindre, le cas échéant, une copie de la traduction de ce diplôme UE (art. R4112-1 du CSP)  2.4. AUTRE(S) DIPLOME(S), TITRE(S), GRADE(S) PROFESSIONNEL(S) ET/OU UNIVERSITAIRE(S)  4.1. AUTRE DIPLOME:  Exemple : cadre de santé, DIU, Licence, Master, Doctorat qui devront être reconnus par le Conseil national de l'Ordre - art. R.4321-122 du CSP (Consultez ordremk.tr/ordre/les-cliplômes-universitaires/).  Libellé du diplôme 12	Université – École hors UE <sup>09-10-11</sup> Ville  Numéro du diplôme  Diplôme d'État Français (obligatoire)	Pays
10 - Joindre une photocopie de votre diplôme UE (art. R4112-1 du CSP) 11 - Joindre, le cas échéant, une copie de la traduction de ce diplôme UE (art. R4112-1 du CSP)  2.4. AUTRE(S) DIPLOME(S), TITRE(S), GRADE(S) PROFESSIONNEL(S) ET/OU UNIVERSITAIRE(S)  3.4.1. AUTRE DIPLOME:  Exemple : cadre de santé, DIU, Licence, Master, Doctorat qui devront être reconnus par le Conseil national de l'Ordre - art. R.4321-122 du CSP (Consultez ordremk.fr/ordre/les-diplômes-universitaires/).  Libellé du diplôme 12	Université – École hors UE <sup>09-10-11</sup> Ville  Numéro du diplôme  Diplôme d'État Français (obligatoire)	Pays
.4.1. Autre DIPLOME:  Exemple: cadre de santé, DIU, Licence, Master, Doctorat qui devront être reconnus par le Conseil national de l'Ordre - art. R.4321-122 du CSP (Consultez ordremk.fr/ordre/les-diplômes-universitaires/).  Libellé du diplôme <sup>12</sup>	Université – École hors UE <sup>09-10-11</sup> Ville  Numéro du diplôme  Diplôme d'État Français (obligatoire)	Pays
Exemple : cadre de santé, DIU, Licence, Master, Doctorat qui devront être reconnus par le Conseil national de l'Ordre - art. R.4321-122 du CSP (Consultez ordremk.fr/ordre/les-diplômes-universitaires/).  Libellé du diplôme <sup>12</sup>	Université – École hors UE <sup>09-10-11</sup> Ville  Numéro du diplôme  Diplôme d'État Français (obligatoire)	Pays Date d'obtention Département Date d'obtention Date d'obtention Date de délivrance Pays Dispartement Dispartement Dispartement
ordremk.fr/ordre/les-diplômes-universitaires/).  Libellé du diplôme <sup>12</sup>	Université – École hors UE <sup>09-10-11</sup> Ville  Numéro du diplôme  Diplôme d'État Français (obligatoire) OUI NON  IFMK (École) Ville  Date de l'attestation provisoire // //  Numéro du diplôme français  Délivré par la DREETS  09 - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le 10 - Joindre une photocopie de votre diplôme UE (art. R4112-1 du CSP) 11 - Joindre, le cas échéant, une copie de la traduction de ce diplôme U	Pays Date d'obtention Département Date d'obtention Date d'obtention Date de délivrance Date de l'Emploi et de la solidarité)  JE (art. R4112-1 du CSP)
Date d'obtention/ Numéro du diplôme	Université – École hors UE <sup>09-10-11</sup> Ville  Numéro du diplôme  Diplôme d'État Français (obligatoire) OUI NON  IFMK (École) Ville  Date de l'attestation provisoire //  Numéro du diplôme français  Délivré par la DREETS  09 - Joindre une autorisation d'exercice délivrée par la DREETS (ou par le 10 - Joindre une photocopie de votre diplôme UE (art. R4112-1 du CSP) 11 - Joindre, le cas échéant, une copie de la traduction de ce diplôme U.  4. AUTRE(S) DIPLOME(S), TITRE(S), GRADE(S) PROFES	Pays Date d'obtention  Département  Date d'obtention  Date de délivrance  Pays  Département  Date de délivrance  Coministère de l'Emploi et de la solidarité)  DE (art. R4112-1 du CSP)
	Université – École hors UE <sup>09-10-11</sup> Ville  Numéro du diplôme  Diplôme d'État Français (obligatoire)	Pays Date d'obtention  Département  Date d'obtention  Date de délivrance  ministère de l'Emploi et de la solidarité)  JE (art. R4112-1 du CSP)  SSIONNEL(S) ET/OU UNIVERSITAIRE(S)

2.4.2. AUTRE DIPLOME:	
Exemple : cadre de santé, DIU, Licence, Master, Doctorat qui devront être reconnus ordremk.fr/ordre/les-diplômes-universitaires/).  Libellé du diplôme 13	
Date d'obtention/Nu	uméro du diplôme
Organisme Formateur / Université	
13 - Joindre une photocopie de ce diplôme	
2.4.3. CARTE D'EDUCATEUR SPORTIF:	
Carte d'éducateur sportif <sup>14</sup>	
Date de délivrance de la carte//	Délivrée par le préfet de
14 - Joindre une copie de la carte professionnelle	
2.4.4. FORMATION À L'EXPERTISE JUDICIAIRE EN MASSO-KINESITHERAPIE <sup>15</sup> :	
Date d'obtention/	☐ Inscrit près la Cour d'Appel de
Organisme Formateur	■ Non Inscrit près une cour d'appel
Êtes-vous membre d'une compagnie d'expert ?	
Si oui, laquelle ?	
15 - Joindre une photocopie de cette attestation	
2.5. SPECIFICITES D'EXERCICE	
avec la(es) spécificité(s) d'exercice suivantes :	
☐ J'ai suivi auprès d'un organisme de formation continue signes conditions établies par le Conseil national de l'Ordre <sup>17</sup> , pe suivante(s) :	
<ul> <li>Joindre une photocopie du diplôme et de sa reconnaissance par le CN</li> <li>Joindre l'attestation de la formation remplissant les conditions établies p</li> </ul>	NO (Consultez ordremk.fr/ordre/les-diplomes-universitaires/) oar le CNO (Consultez ordremk.fr/je-suis-kinesitherapeute/formation/la-charte-deontologique/)
2.6. FORMATION ET DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	CONTINU
Attestation du dernier DPC <sup>18</sup> dont le thème est	
Date d'obtention//	Date de validité//
Organisme Formateur	
18 - Joindre une photocopie de l'attestation de la formation en DPC (obligat	
2.7. EXERCICE HORS STAGE EN FORMATION INITIALE	
Avez-vous exercé en dehors de votre cursus scolaire (hors st	ages) une activité rémunérée de la profession de Masseur-
Kinésithérapeute? 🗌 OUI 🔲 NON	· ·
Le cas échéant, dans quelle structure ?	
Le cas échéant, à quelle date ? du//	

# 3. Statut professionnel en Meurthe-et-Moselle en 2023

l'exerce ou je souhaite exercer en tant que masseur-kinésithérapeute						
Libéral (Reportez-vous à la rubrique 3.1.ci-dessous)						
Salarié (Reportez-vous à la rubrique 3.2. à la page 6)						
3.1. MODE D'EXERCICE LIBÉ	RAL					
Date de début d'activité						
Conventionné	et/ou	☐ Non co	nventionné			
Thérapeutique	Thérapeutic	que et Non thérapeut	ique E	xclusivement No	n thérapeutique	
Exercice individuel	Êtes-vous propri	étaire de votre local	professionnel ?	<b>□ 0</b> l	JI □ NON	
Si vous avez coché OUI, joindre une déci N° SIRET	aration sur l'honneur de pr	ropriété du local professionne 	el sinon joindre votre bail pl	rofessionnel		
Exercice exclusif à domic	ile Êtes-vous propr	riétaire de votre résid	ence personnelle ?	oι	JI □ NON	
L'adresse de votre résidence personnelle Si vous avez coché OUI, joindre une déci Remplaçant libéral	aration sur l'honneur de pr		•	tre bail	JI <sup>19</sup> □ NON	
Collaborateur libéral	Avez-vous cond	clu un contrat de col	aborateur libéral ?	<b>□ 0</b> l	JI 🗆 NON	
Assistant libéral	Avez-vous con	clu un contrat d'assis	tanat libéral ?	<b>□ 0</b> l	JI <sup>20</sup> □ NON	
Exercice en groupe 🗆 S	CM 🗆 SCP	□ SEL	□ SISA	□ SPFPL	□ Autre	
Avez-vous réd	igé des statuts, conve	entions ? <sup>21</sup>		□ OU	II □ NON	
Avez-vous réd	igé un règlement inté	rieur ? <sup>21</sup>		□ OU	II □ NON	
	né un bail de location	? <sup>22</sup>		□ OU	II □ NON	
Autres, précisez						
	Avez-vous souscrit à une assurance Responsabilité civile professionnelle <sup>23</sup> DUI NON					
<ol> <li>Joindre un exemplaire de ce contrat puis transmettre régulièrement chaque contrat signé.</li> <li>Joindre un exemplaire de chaque contrat.</li> <li>Joindre un exemplaire des statuts et, le cas échéant, du règlement intérieur</li> <li>Si vous avez coché OUI, joindre une déclaration sur l'honneur de propriété du local professionnel sinon joindre votre bail professionnel</li> <li>Joindre une photocopie du contrat de votre RCP (Article L.1142-2 alinéa 1 du Code de santé publique)</li> </ol>						
3.1.1. JE SUIS ASSISTANT LIBERAL OU CO	DLLABORATEUR LIBERAL					
Nom et prénom du titulaire du	cabinet					
3.1.2. JE SUIS EN EXERCICE INDIVIDUEL						
Date de début d'activité	/	/				
Nom et prénom des collabore	ateurs ou assistants	(le cas échéant)				

# 3.1.3. JE SUIS ASSOCIE EXERÇANT EN GROUPE : Dénomination de la société : Date de début d'activité / Numéro de SIRET<sup>24</sup> Noms et prénoms des associés en précisant le nombre de part de chacun (soulignez le ou les gérant(s) de la société) 24 - Joindre un justificatif de votre numéro de SIRET de votre société 3.1.4. ADRESSE DU CABINET PRINCIPAL : (cette adresse est retenue pour le masseur-kinésithérapeute libéral sauf pour le remplaçant) Code postal \_\_\_ Date de début d'activité \_\_\_\_\_/\_\_\_\_ Téléphone professionnel du cabinet \_\_\_\_\_. □NON Exercez-vous au sein d'autres cabinets ? Si OUI, précisez le nombre (\_\_\_\_\_) et les adresses ci-dessous. 3.1.5. ADRESSE DU CABINET « SECONDAIRE »: Adresse du cabinet secondaire (déclaration obligatoire, article R.4321-129 du Code de la santé publique) Ville Code postal \_\_\_ Date de début d'activité \_\_\_\_\_/ Téléphone professionnel du cabinet \_\_\_\_\_. Nom et prénom des kinésithérapeutes exercant à cette adresse (le cas échéant) 3.1.6. ADRESSE DU « CABINET SUPPLEMENTAIRE »: Adresse du cabinet tertiaire (exclusivement sur dérogation du Conseil départemental, article R.4321-129 du Code de la santé publique) \_Ville \_\_\_\_ Code postal Date de début d'activité \_\_\_\_\_/ Téléphone professionnel du cabinet \_\_\_\_\_. Nom et prénom des kinésithérapeutes exerçant à cette adresse (le cas échéant)\_\_\_\_

## 3.2. MODE D'EXERCICE SALARIÉ

#### 3.2.1. Type de contrat salarie :

J'exerce <sup>25</sup>	☐ en CDI	□en	CDD	en intérimaire	☐ Fonctionnaire :
					☐ Titulaire
_					□ Vacataire
☐ À temps complet	☐ À te	emps partiel	(préciser,	la quotité de temps :	% ouHeures)
		1			
Date de début d'activ	ité/	/			
Date de fin d'activité	/	/	(En cas	de contrat temporaire)	
25 - Joindre un e	xemplaire de votre contrat	salarié			
3.2.2. NATURE DE L'EXERCIC	E SALARIE:				
J'exerce en établisser	ment public	Établisseme	ent Public de	Santé (CHU, CH, Hôpital La	ocal)
		☐ Institut de fo	ormation en	masso-kinésithérapie publi	c
		☐ Établisseme	ent Public Tei	rritorial (centre de santé, di	spensaire, municipalité)
			W (O ) P		
J'exerce en établisser	ment privé		-	ouge, FEHAP, CRAM, Conve	ention 1966, etc.)
			(Clinique, EH	-	:
				masso-kinésithérapie privé	
		Aulies (MK	salarie au se	ein d'une équipe sportive, c	i un cabinei)
3.2.3. EMPLOYEUR:					
Raison sociale de l'em	ployeur <sup>26</sup>				
,				-44	
Numéro FINESS de l'établissement Téléphone Téléphone					
Adresse de l'employeur (cette adresse est retenue pour le masseur-kinésithérapeute salarié)					
Service					
Code postal		Ville			
26 - Joindre une	fiche de paie				

#### 4. DECLARATIONS COMPLEMENTAIRES OBLIGATOIRES

#### 4.1. DECLARATION SUR L'HONNEUR DE PROCEDURE COLLECTIVE

Avez-vous ou faites-vous l'objet d'une procédure collective? Si oui, depuis quelle date? De quelle procédure s'agit-il 27? Redressement judiciaire Liquidation judicaire Faillite personnelle Interdiction de gérer 27 - barrer les mentions inutiles

#### 4.2. DECLARATION SUR L'HONNEUR D'INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE

Joindre la déclaration sur l'honneur d'inscription au Tableau de l'Ordre dûment complétée.

/2022

#### 4.3 CURRICULUM VITAE

Joindre un curriculum vitae, pièce obligatoire d'après l'article R.4112-1 du Code de la santé publique.

#### 4.4 TOUS PROJETS DE CONTRATS ET CONTRATS LIES A VOTRE EXERCICE PROFESSIONNEL (L.4113-9 DU CODE DE LA **SANTE PUBLIQUE)**

Joindre un exemplaire de chaque contrat lié à votre exercice professionnel (contrat de remplacement, collaborateur libéral, bail ou attestation de propriété, statuts de société, CDI, CDD, ordre de mission intérimaire, RCP, ...) ou que vous pourrez apporter lors de votre entretien d'inscription.

Ce questionnaire est à retourner au Conseil départemental de l'Ordre de Meurthe-et-Moselle accompagné des documents justificatifs demandés.

Tout dossier incomplet sera non recevable et non instruit. Par conséauent, votre demande d'inscription ne sera pas traitée.

- 1. « Je demande mon inscription au tableau de l'Ordre de Meurthe-et-Moselle ».
- 2. « Je déclare sur l'honneur qu'aucune instance pouvant donner lieu à condamnation ou sanction susceptible d'avoir des conséquences sur mon inscription au tableau de l'Ordre n'est en cours à mon encontre ».
- 3. « Je déclare avoir eu connaissance du code de déontologie des masseurs-kinésithérapeutes et m'engage à le respecter (article R. 4321-142 du code de la santé publiques ».
- 4. « Je veillerai à informer le conseil départemental de toute modification de mes conditions d'exercice (article R. 4321-144 du code de la santé publique ».

Article R 4321-143 du Code de la santé publique : Toute déclaration volontairement inexacte ou incomplète faite au Conseil Départemental de l'Ordre par un masseur kinésithérapeute peut donner lieu à des poursuites disciplinaires. Il en est de même de la dissimulation de contrats professionnels. Article R.4321-144 du Code de la santé publique : Tout Masseur Kinésithérapeute qui modifie ses conditions d'exercice, y compris l'adresse professionnelle ou cesse d'exercer dans le département est tenu d'en avertir sans délai le conseil départemental de l'Ordre. Celui-ci prend acte de ces modifications et en informe le Conseil National.

Fait le	//202	3 à		_
Signature				
(Précédée d	u nom, du prénom et de la	mention manuscrite « Lu et approuvé	»)	

Les données personnelles sont traitées par le conseil départemental de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes, en tant que responsable du traitement, dans cadre de la gestion du tableau de l'Ordre fondée sur l'obligation légale fixée aux articles L. 4112-5 et L. 4321-10 du code de la santé publique.

Les données sont conservées pendant la durée d'exercice professionnel du masseur-kinésithérapeute dans le ressort du département concerné.

Vos données personnelles sont accessibles aux personnes habilitées en interne, ainsi au'aux organismes externes suivants : le Conseil national de l'ordre d masseurs-kinésithérapeutes, l'Agence du numérique en santé, l'agence régionale de santé, la Caisse primaire d'assurance maladie, l'URSSAF, les établissemes de santé, les caisses de retraite, nos sous-traitants, et le Ministère des Solidarités et de la Santé, en particulier aux fins de l'organisation des élections au sein a unions régionales des professionnels de santé prévues aux articles L. 4031-2 et R. 4031-1 et suivants du code de la santé publique. Elles ne font l'objet d'auc transfert hors de l'Union européenne. Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifié vous pouvez à tout moment exercer votre droit d'accès, de rectification ou d'effacement des données vous concernant, ou votre droit à la limitation traitement, en adressant votre demande par courrier postal au Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes – secrétariat général – 91 bis rue Cherche-Midi 75006 Paris ou par mail à dpo@ordremk.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique Libertés (CNIL) si vous l'estimez nécessaire.